

Aide général de cuisine :

Journée de recrutement en présentiel du 29 août 2023

Vous possédez de l'expérience dans un emploi où vous deviez manipuler de l'argent ou des caisses enregistreuses tactiles comme :

- Serveur dans un restaurant
- Aide-cuisinier
- Commis dans un dépanneur
- Caissière

Vos compétences pourraient être mises à profit dans nos cafétérias scolaires!

Le Centre de services scolaire de Montréal (CSSDM) recherche des aides-généraux de cuisine, afin de pourvoir des besoins variés (remplacement, surcroit affectations fixes) dans plusieurs de ses établissements scolaires. Plusieurs remplacements sont anticipés (4) sur le territoire ouest (école St-Luc). Pour consulter la [carte des territoires](#).

Postulez via le lien ci-dessous afin de vous inscrire pour nous rencontrer lors d'une journée de recrutement le **29 août 2023** prochain. Les personnes dont les candidatures seront retenues et dont le dossier sera complet repartiront avec une confirmation d'embauche. **Faites-vite, les places sont limitées !**

Le Centre de services scolaire de Montréal (CSSDM) est le plus important employeur dans le monde de l'éducation au Québec et l'un des plus importants de la région métropolitaine ([carte des territoires](#)). Son mandat est d'organiser les services éducatifs dans les établissements d'enseignement préscolaire-primaire, secondaire, les écoles spécialisées pour les élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDAA), les écoles de formation professionnelle et les centres d'éducation des adultes. Une équipe de 18 000 employées et employés dont 8 000 enseignantes et enseignants mettent leurs compétences à profit pour assurer les services éducatifs auprès de 114 000 élèves, jeunes et adultes.

Vous souhaitez en apprendre davantage sur le quotidien de nos employés de cafétéria? Lisez le [témoignage de notre ambassadeur Alfonso](#)!

Être aide général de cuisine au CSSDM, c'est :

- Être au cœur de la communauté montréalaise
- Contribuer au succès scolaire des élèves en leur préparant des repas santé
- Idéal pour la conciliation travail-famille ou pour être jumeler à un deuxième emploi
- Bénéficier de salaires et d'avantages enviables
 - Un salaire horaire de **21,58\$**

- Fonds de pension public très intéressant
- Assurances collectives*
- Travail saisonnier (fin août à début juin)
- Rabais pour les employés (activités physiques, transport, téléphonie, lunetterie, informatique, lecture, etc.)

*Des conditions reliées à la convention collective s'appliquent

Plus particulièrement, l'aide général de cuisine est responsable de :

- Agir à titre de caissière ou de caissier dans une cafétéria
- Peler et couper les légumes
- Réchauffer les mets préparés
- Préparer des portions d'aliments et de plats pour le service au comptoir
- Faire la manutention de chariots et le transport des aliments de l'entrepôt à la cuisine
- Laver les chaudrons lourds et alimenter les machines à laver la vaisselle
- Nettoyer les lieux de travail, les chambres froides

Qualifications*

- Détenir un secondaire 3 complété
- Maîtriser le calcul mental (remise de la monnaie à la suite d'une transaction enregistrée sur une caisse enregistreuse)
- Réussir le test pratique à la caisse

* Pour les diplômes obtenus à l'étranger, l'évaluation comparative reconnue de vos études hors Québec attestant que vous avez un diplôme universitaire de niveau baccalauréat reconnu au Québec, est impérativement requise.

Atouts

- Expérience pertinente avec une caisse enregistreuse tactile ainsi qu'en cuisine.
- Expérience dans le domaine de l'alimentation.

Par souci de confidentialité, il est important de caviarder les informations personnelles apparaissant sur vos documents de candidature, telles que le code permanent, la date de naissance, etc. Veuillez vous assurer de laisser les informations nominatives, ainsi que les informations de réussite scolaire visibles.

Conditions de travail et rémunération :

Taux horaire de **21,58\$**

Nous offrons des affectations de deux (2) à quatre (4) heures de travail par jour totalisant 10h à 20h par semaine, du lundi au vendredi. Selon l'école, vous pourriez travailler plus d'heures avant ou après l'horaire de travail.

Une **garantie de 20h*** par semaine est possible si vous respectez les conditions suivantes :

- Être disponible 5 jours par semaine (lundi au vendredi)
- Être disponible dans au moins deux (2) de nos cinq (5) territoires
- Être disponible entre 8h et 14h

*des conditions s'appliquent.

Pour postuler, cliquer [ici](#) !

Les candidats ne répondant pas aux conditions pour les garanties d'heures se verront offrir des remplacements ponctuels. Il est à noter qu'une disponibilité minimale de 3 jours fixes par semaine est exigée pour les remplacements ponctuels.

Le CSSDM remercie les candidates et candidats de leur intérêt. Cependant, nous ne communiquons qu'avec les personnes retenues pour une entrevue.

Le CSSDM s'est doté d'un Programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les membres des minorités visibles, les membres des minorités ethniques, les Autochtones et les personnes handicapées à présenter leur candidature. Les personnes handicapées qui le désirent peuvent recevoir de l'assistance pour le processus de présélection et de sélection.

Le personnel du CSSDM est soumis à la Loi sur la laïcité de l'État. Cette Loi prévoit, entre autres choses, l'obligatoire pour l'ensemble du personnel du CSSDM, d'exercer ses fonctions à visage découvert. Pour en connaître plus sur cette Loi : [Loi sur la laïcité de l'État](#).